



**CONFEDERATION SYNDICALE BURKINABE (CSB)**  
01 BP : 1921 Ouagadougou 01 - Tél. / Fax : 50 31 83 98 - SG : 70 25 31 74

Courriel : [cosybu2000@yahoo.fr](mailto:cosybu2000@yahoo.fr) - Site web <http://www.csbnet.info>

---

## **DECLARATION DE LA CONFEDERATION SYNDICALE BURKINABE (CSB), A L'OCCASION DE LA PREMIERE JOURNEE DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS DE L'ECONOMIE INFORMELLE (JSTEI)**

---

Le poids de l'Economie Informelle dans l'économie nationale peut être appréhendé à travers sa contribution :

- au Produit Intérieur Brut (PIB) ;
- à la création des emplois ;
- au développement du secteur formel ;
- à la satisfaction des besoins essentiels des populations à faibles revenus.

La contribution des activités de l'économie informelle au PIB peut être ainsi évaluée à 40%. Elle est supérieure à celle du secteur moderne (grandes, petites et moyennes entreprises), qui n'est que de 15 pour cent. Il ressort de ces données que l'économie informelle occupe une place capitale dans la création des richesses nationales au Burkina Faso. Malheureusement les femmes, les jeunes et même les enfants (encore malheureusement), qui y travaillent, ne profitent que d'une part très infime des richesses qu'ils participent à créer, dans des conditions absolument marginales des normes de protection sociale.

L'Economie Informelle se présente donc comme une série d'échecs socioéconomiques qui partent des cellules communautaires de base à l'échelle nationale. En effet le phénomène de sous emploi et de sous rémunération des activités économiques dans les zones rurales constitue la source embryonnaire du phénomène de l'Economie Informelle.

Le phénomène de l'Economie Informelle qui est très visible et qui constitue une caractéristique des concentrations urbaines dans tous les « pays sous développés », quelque soit le continent, est réellement un indicateur de déficit de redistribution des richesses nationales. Cette triste réalité correspond également à une perversion de la notion de richesse et à une inadaptation des schémas de développement, et autres processus de construction de l'économie moderne dans des pays dits « en voie de développement ».

Dans un pays comme le Burkina Faso, il existe sans conteste une économie à trois vitesses : l'Economie Rurale, l'Economie Informelle et l'Economie Moderne. Du coup, les actrices et les acteurs qui évoluent dans ces trois économies sont plus ou moins pris en compte dans le système de redistribution nationale, qui est malheureusement fondé sur l'argent. Dans un tel système de redistribution la petite bulle des privilégiés ne fait que se reconstituer et se resserrer, tandis que la grosse bulle des populations défavorisées, et donc très pauvres, grossit et se sclérose.

Dans un processus de ce genre, si des solutions de transferts, et d'équilibrage ne sont pas trouvées, entre les deux bulles socioéconomiques, notamment une bulle intermédiaire et de transition, où la majorité de la population pourrait accéder à un pouvoir d'achat minimal et à tous les services sociaux de base, on évoluerait, irrémédiablement, vers l'explosion sociale, l'instabilité, la rébellion, la guerre civile, l'exode des populations, la contagion sous régionale, régionale, mondiale, et à terme, une crise de civilisation.

L'idée d'attirer un peu plus l'attention de l'opinion publique internationale sur ce phénomène de l'Economie Informelle, comme étant un autre fléau de notre civilisation, se veut être une contribution de salut public du Mouvement Syndical International et du Bureau International du Travail (BIT), qui se batte depuis quelques temps à donner un visage à ce phénomène, à l'endiguer et à le réduire.

Ainsi la Confédération Syndicale Burkinabé (CSB) est engagée, à travers la promotion de cette Journée de Solidarité avec les Travailleurs de l'Economie Informelle (JSTEI), à faire comprendre que l'équité et la justice sociale sont des terreaux indispensables pour la construction du Développement Humain Durable, à la dimension mondiale, régionale, sous régionale, nationale et communautaire. L'évolution de l'économie traditionnelle vers une économie moderne doit être régulée et maîtrisée, avec l'implication nécessaire de toutes les forces sociales organisées.

Pour réussir ce processus, la CSB plaide que la redistribution des richesses nationales se fasse moins par la monnaie, mais davantage par généralisation de l'accès à l'Education, à la Santé, à la Protection Sociale, au Travail Décent, à l'Eau Potable, à un Environnement Sain, à l'Information...L'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement Durable (OMD) passe par cette vision de la redistribution. La réduction progressive du phénomène de l'Economie Informelle, sera un des indicateurs sûrs de la Réduction de la Pauvreté, et d'une mise en œuvre réussie de l'Agenda du BIT pour le Travail Décent.

La CSB, à l'occasion de son XI Congrès, a pris des engagements, à travers un Plan d'Action claire, pour une stratégie syndicale citoyenne, de services et de développement. Il s'agit de mettre en valeur, à côté du revendicatif, les quatre autres rôles fondamentaux du syndicalisme, à savoir : le Social, le Représentatif, le Normatif et le Formatif. Ces compétences, spécifiques au monde syndical, peuvent être mises à profit pour mobiliser, organiser, former et donner l'autonomie aux femmes et aux jeunes du Secteur de l'Economie Informelle, afin de leur permettre d'améliorer leurs pratiques professionnelles, et dans un esprit syndical, utiliser la culture de la solidarité et la mutualisation de leurs ressources pour accéder aux services de protection sociale.

Nous comptons encourager sur cette voie l'ensemble du front syndical national, à travers l'unité d'action, afin que nos plate formes revendicatives prennent en compte l'analyse prospective et la proposition, pour d'autres stratégies de développement où l'homme, le travail et la protection sociale seront les axes fondamentaux.

Nous saluons l'initiative du gouvernement burkinabé, qui développement déjà des initiatives pour mieux valoriser la contribution économique nationale du Secteur de l'Economie Informelle, par une réglementation progressive des activités commerciales de production qui s'y développent. Nous souhaitons que la force publique et les initiatives communautaires se renforcent réciproquement par une convergence des efforts, afin d'accélérer l'atteinte de nos objectifs communs pour un développement humain équilibré et durable.

Nous saluons également la Solidarité Internationale, à travers la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et le Bureau Internationale du Travail (BIT), qui appuient, de manière multiforme, et accompagnent les syndicats des pays en développement dans le combat pour un développement économique à visage humain.

**Jean Mathias LILIOU**  
Secrétaire Général,  
Bureau National Confédéral / CSB